

# LES SUFFRAGANTS DE CÉSAIRE D'ARLES (502-542) UN JEU DE CHAISES ÉPISCOPALES

Parmi les nombreux projets lancés par H.-I. Marrou à la Sorbonne dans le domaine de l'histoire du Christianisme, qu'il s'agisse des études topographiques<sup>1</sup>, épigraphiques<sup>2</sup> ou prosopographiques<sup>3</sup>, il n'y a que dans ce dernier domaine que Jean Guyon ne s'est jamais investi. Il peut donc paraître étonnant que j'ai choisi ce thème pour lui rendre hommage; qu'il veuille toutefois accepter cette petite étude qui concerne l'un des personnages qui lui est le plus cher, Césaire d'Arles, ainsi que ses suffragants. Il s'agit ici de proposer, avec des degrés de probabilité plus ou moins grands, un évêché pour des évêques provençaux dont le siège n'est pas mentionné par nos sources. Des identifications ont parfois été proposées par les éditeurs ou commentateurs modernes des conciles, comme C. de Clerq<sup>4</sup>, J. Gaudemet et B. Basdevant<sup>5</sup>, O. Pontal<sup>6</sup> ou J. Limmer<sup>7</sup>, généralement sans apporter de justification et sans avoir tenu compte des remarques pertinentes de L. Duchesne dans les *Fastes épiscopaux*<sup>8</sup>.

---

1. TCCG: *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, 15 vol. parus.

2. RICG: *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 3 vol. parus.

3. PCBE: *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, 3 vol. parus.

4. Carolus DE CLERQ, *Concilia Galliae, A. 511 – A. 695*, CC 148A, Turnhout 1963 (désormais CC 148A).

5. Jean GAUDEMET, Brigitte BASDEVANT, *Les Canons des conciles mérovingiens (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)*, SC 353, Paris 1989 (désormais SC 353).

6. Odette PONTAL, *Histoire des conciles mérovingiens*, Paris 1989.

7. Josef LIMMER, *Konzilien und Synoden im spätantiken Gallien von 314 bis 696 nach Christi Geburt, I. Chronologische Darstellung*, Frankfurt 2004.

8. Louis DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, I. Provinces du Sud-Est*, Paris 1907.

D'ailleurs, les commentateurs récents ne font le plus souvent que reprendre les identifications de C. de Clerq<sup>9</sup>. La préparation de la *Prosopographie chrétienne de la Gaule*, en collaboration avec L. Pietri, a été l'occasion de revoir ce dossier. Puisque ce travail est actuellement achevé et doit être publié prochainement par l'École française de Rome, je me permets de renvoyer d'ores et déjà aux notices de cette publication.

Durant son long épiscopat, de 502 à 542, Césaire, évêque du siège métropolitain d'Arles, a eu l'occasion d'organiser un certain nombre de réunions conciliaires<sup>10</sup>. Les canons de ces conciles donnent des listes des souscriptions qui dépendent tous de l'autorité de Césaire, mais dans la majorité des cas, le nom des sièges épiscopaux n'est pas donné. On dispose, pour connaître les suffragants d'Arles durant l'épiscopat de Césaire, d'une dizaine de listes, certaines très courtes, ne comprenant que quelques noms, d'autres plus longues. Il s'agit du concile d'Agde (506), et de celui d'Épaone (517), de la lettre au pape Hormisdas (entre 514 et 523), des conciles d'Arles (524), de Carpentras (527), de Vaison (529), d'Orange (529), de Marseille (533), de la souscription de la règle monastique (534) et enfin du concile d'Orléans (541).

De ces listes, seules les deux premières et la dernière donnent les sièges des évêques présents, et il faut donc se fier à ces identifications pour essayer de proposer des sièges pour les évêques dépendant de l'autorité de Césaire.

L'autre élément de l'équation est le nombre d'évêchés dépendant d'Arles : en théorie, il y en a vingt-cinq, neuf en Viennoise (Arles, Saint-Paul, Vaison, Orange, Carpentras, Cavaillon, Avignon, Marseille et Toulon), sept en Narbonnaise II (Aix, Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron et Antibes) et neuf dans les Alpes-Maritimes (Embrun, Digne, Senez, Glandève, Vence, Nice, Cimiez, Thorame et Castellane). En réalité, au VI<sup>e</sup> siècle, l'évêché de Cimiez a été rattaché à Nice<sup>11</sup>, et ceux de Thorame et de Castellane à Senez, ce qui laisse donc vingt-deux évêchés.

---

9. Pour cette raison, nous ne renvoyons pas à ces ouvrages, sauf s'ils se démarquent des éditeurs précédents.

10. Voir *PCBE, Gaule*, CAESARIUS 1.

11. L. DUCHESNE, *Fastes*, *op. cit.*, p. 296, fait de Magnus, attesté entre 549 et 554, un évêque de Cimiez et suppose que l'évêché avait été supprimé après lui, alors que deux pages plus loin, il avance que les deux évêchés avaient été réunis après le décès de l'évêque de Nice nommé vers 460 par Ingenuus d'Embrun. Cette dernière solution paraît la plus probable.

## 506: CONCILE D'AGDE

Au concile d'Agde, convoqué par le roi wisigoth Alaric II, la liste des souscriptions donne les sièges, et elle est donc d'une grande utilité pour identifier les évêques présents<sup>12</sup>. Les provinces du sud-est sont mal représentées. En dehors de Césaire d'Arles, qui préside le concile, on peut noter la mention de l'évêque d'Avignon, Iulianus, représenté par le prêtre Pompeius<sup>13</sup>. L'intervention d'un évêque avignonnais peut surprendre, car cette cité se trouve au nord de la Durance, donc dans le royaume burgonde. Elle s'explique peut-être par le fait qu'une partie de son territoire se situe au sud de la Durance, donc en terre wisigothique. Sont également présents ou représentés, les évêques de Fréjus (Victorinus, représenté par le prêtre Johannes) et d'Antibes (Agricius), pour la Narbonnaise II, ainsi que ceux de Digne (Pentadius) et de Senez (Marcellus), pour les Alpes-Maritimes<sup>14</sup>. Il est difficile d'expliquer pourquoi seulement ces évêchés-là sont présents à ce concile. On note également que les métropolitains de ces deux provinces ne se sont pas déplacés et n'ont pas non plus envoyé un représentant.

## 517: CONCILE D'ÉPAONE

En 517, les évêchés suffragants d'Arles font désormais partie du royaume ostrogoth, à l'exception des cités au nord de la Durance, qui dépendent certes canoniquement de Césaire, mais sont toujours sous domination burgonde et relèvent en réalité de l'évêque de Vienne, en l'occurrence Auitus. Un grand nombre d'évêques provençaux se sont donc rendus en 517 à la demande de ce dernier au concile d'Épaone. La liste des souscriptions permet d'identifier les titulaires de ces sièges<sup>15</sup>. Il s'agit de Saint-Paul (Floretius), Vaison (Gemellus), Orange (Florentius), Carpentras (Iulianus), Cavaillon (Fylagrius), Apt (Praetextatus), Gap (Constantius), Sisteron (Valerius), Embrun (Catolinus).

---

12. CC 148, p. 213.

13. J. LIMMER, *Konzilien*, *op. cit.*, p. 161, fait par erreur de Iulianus un évêque de Clermont, alors qu'en même temps, il attribue, à juste titre, cet évêché à Eufrasius, qui signe directement avant Iulianus; voir *PCBE, Gaule*, IVLIANVS 7; POMPEIVS.

14. Voir *PCBE, Gaule*, VICTORINVS 3; IOHANNES 6; AGRICIVS 2; PENTADIVS; MARCELLVS 8.

15. CC 148A, p. 35-37; SC 353, p. 122-124.

L'évêque d'Avignon (Salutaris) s'est fait représenter par le prêtre Peladius. Parmi ces évêques provençaux, seuls Florentius (Orange ou Saint-Paul ?) et Fylagrius de Cavaillon assistent, après la mort d'Auitus (février 518) mais avant celle du roi Sigismond (523), à un concile tenu à Lyon<sup>16</sup>.

#### ENTRE 514 ET 523 : LETTRE À HORMISDAS

Sans doute peu de temps après l'élection d'Hormisdas comme pape, en juillet 514, Césaire lui écrit à propos de sa fondation monastique. Il reçoit une réponse favorable, que Césaire fait contresigner par sept évêques dont les sièges ne sont pas mentionnés. Il s'agit de Marcellus, Johannes, Seuerus, Cyprianus, Contomeliosus, Montanus et Petrus<sup>17</sup>. L'identification de trois d'entre eux ne pose pas de problèmes. Marcellus est sans doute l'évêque de Senez, qui avait assisté au concile d'Agde. Cyprianus doit certainement être identifié à l'évêque de Toulon et biographe de Césaire, alors que Contomeliosus est l'évêque de Riez, bien connu pour les affaires auxquelles il est mêlé par la suite.

L'identification des autres signataires est plus problématique :

Johannes est probablement l'évêque de Fréjus. Pour cette identification, on dispose des arguments suivants : en 506, on a vu qu'un prêtre Johannes représente l'évêque de Fréjus Victorinus. Le Johannes *episcopus* se rencontre, en dehors de cette lettre à Hormisdas, également en 524 lors du concile d'Arles, où il se fait représenter par son prêtre Desiderius ainsi qu'en 534, comme signataire de la Règle de Césaire. Johannes disparaît ensuite de nos sources, mais un Desiderius représente l'Église de Fréjus en 541 au concile d'Orléans<sup>18</sup>. Il est alors très probable que Johannes était également évêque de cette cité.

On connaît donc par ce document huit évêques, donc trois de sièges inconnus, Seuerus, Montanus et Petrus. Par ailleurs, on connaît les titulaires de huit autres évêchés (Saint-Paul, Orange, Carpentras, Cavaillon, Apt, Gap, Antibes, ainsi que Digne), ce qui laisse neuf possibilités pour les trois inconnus : Vaison, Avignon, Marseille, Aix, Sisteron, Embrun, Glandève, Vence et Nice.

16. CC 148A, p. 41 ; SC 353, p. 132 ; voir *PCBE, Gaule*, AVITVS 2 ; FLORENTIVS 7 ; GEMELLVS 2 ; FLORENTIVS 6 ; IVLIANVS 8 ; FYLAGRIVS ; PRAETEXTATVS 3 ; CONSTANTIVS 7 ; VALERIVS 6 ; CATOLINVS ; SALVTARIS 1 ; PELADIVS.

17. SC 345, p. 358 ; voir *PCBE, Gaule*, SEVERVS 10 ; CYPRIANVS 4 ; CONTOMELIOSVS ; MONTANVS 3 ; PETRVS 10.

18. Voir *PCBE, Gaule*, DESIDERIVS 5.

Vaison, Avignon, Embrun et Sisteron sont en territoire burgonde, et il paraît peu probable que Césaire ait demandé leur soutien. L'évêque marseillais ne semble pas non plus disposé à aider Césaire et est donc également peu probable. Restent donc Aix, Glandève, Vence et Nice.

On va voir que Seuerus est probablement l'évêque de Vence. Montanus est encore évêque en 534, ce qui veut dire qu'il ne peut pas avoir été le titulaire du siège d'Aix, occupé dès 524 par Maximus<sup>19</sup> : les seules possibilités sont donc Glandève ou Nice. De ces évêchés, Glandève n'est attesté qu'en 541, mais rien n'exclut qu'il ait été fondé plus tôt. À Nice, on a un « trou » entre 381 et 549. Les deux cas sont donc possibles. Quant à Petrus, s'il s'agit du Petrus *de palatio*, attesté en 506, c'est soit un évêque sans siège, soit le titulaire de Nice ou de Glandève.

#### 524 : CONCILE D'ARLES

En juin 524, Césaire réunit pour la première fois les évêques de sa province retrouvée en entier, donc avec les évêchés au nord de la Durance. En total, dix-neuf sur les vingt-deux évêchés sont représentés, ce qui témoigne bien de l'accueil favorable fait par l'épiscopat provençal à cette réunification<sup>20</sup>. Certains évêques étaient déjà présents en 517 à Épaone et leur identification ne pose pas de problème. C'est le cas des évêques de Saint-Paul (Florentius), Orange (Florentius), Carpentras (Iulianus), Cavaillon (Fylagrius), Apt (Praetextatus) et Gap (Constantius, représenté par le prêtre Leontius). Parmi les autres évêques présents, figurent certains que l'on connaissait déjà : Riez (Contomeliosus), Fréjus (Iohannes, représenté par le prêtre Desiderius) et Antibes (Agricius, représenté par le prêtre Catafronius). On retrouve d'autre part Montanus (donc de Glandève ou de Nice), ainsi que Seuerus, qui se fait représenter, comme Agricius d'Antibes, par Catafronius. On peut donc supposer que l'évêché de Seuerus est situé proche d'Antibes, et qu'il s'agit en fait de Vence; enfin, il y a deux évêques du nom de Cyprianus, dont le premier est certainement l'évêque de Toulon.

19. Voir *PCBE, Gaule*, MAXIMVS 9.

20. CC 148A, p. 44-45; SC 353, p. 142.

Parmi les évêques qu'on n'avait pas encore rencontrés, on peut en identifier deux, grâce à la liste des souscriptions de 541 : Maximus d'Aix<sup>21</sup> et Gallicanus d'Embrun, représenté par Emeterius<sup>22</sup>. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les évêques situés dans la partie orientale de la Narbonnaise II ou ceux des Alpes-Maritimes ont préféré envoyer un prêtre pour les représenter plutôt que de faire le voyage eux-mêmes.

À ce concile assistent enfin quatre évêques de siège inconnu : Caelestius, le deuxième Cyprianus, Eucherius et Porcianus<sup>23</sup>. On connaît par ailleurs le titulaire de Digne, Pentadius, le seul évêque connu qui n'a pas assisté au concile. Soit, sur les vingt-deux évêchés théoriques, on connaît seize titulaires. Restent donc six sièges « à pourvoir ».

Alors que Caelestius et Cyprianus ne sont plus mentionnés après ce concile, Eucherius et Porcianus sont attestés jusqu'en 533/534. Le premier est généralement considéré comme évêque d'Avignon<sup>24</sup>, le deuxième comme celui de Digne<sup>25</sup>. Pour Digne, cette identification est impossible, puisque le siège est occupé par Pentadius<sup>26</sup>. En revanche, rien n'exclut formellement que Eucherius soit évêque d'Avignon. *A priori*, l'évêque de Marseille n'assiste pas, ce qui laisse quatre candidats pour cinq sièges (Avignon, Glandève ou Nice, Senez, Sisteron et Vaison).

Étant donné leur fidélité à Césaire, on peut supposer que les évêques d'Avignon, de Sisteron et de Vaison étaient certainement présents. Pour Vaison, on connaît l'évêque en 527 (Alethius)<sup>27</sup>; en 524, ce siège était donc certainement occupé soit par Caelestius soit par Cyprianus.

Pour Avignon et Sisteron, il reste trois possibilités : Eucherius, Porcianus ou celui qui, de Caelestius et Cyprianus, ne s'est pas encore vu attribuer un siège. On va voir que Porcianus est peu probable comme évêque d'Avignon, ou, dans une moindre mesure, de Sisteron; restent donc pour ces deux sièges Eucherius et

21. Et évidemment pas de Dax, comme le prétend J. LIMMER, *Konzilien*, *op. cit.* p. 187.

22. Voir *PCBE, Gaule*, GALLICANVS; EMETERIVS 3.

23. Voir *PCBE, Gaule*, CAELESTIVS 4; CYPRIANVS 5; EVCHERIVS 6; PORCIANVS 1.

24. CC 148A, p. 45, ligne 12; SC 353, p. 143; cf. les réserves de L. DUCHESNE, *Fastes*, *op. cit.*, p. 267, n. 7.

25. CC 148A, p. 45, ligne 15; SC 353, p. 143; cf. les réserves de L. DUCHESNE, *Fastes*, *op. cit.*, p. 293, n. 2.

26. Ce Pentadius doit certainement être identifié à son homonyme, attesté en 533. Le nom est suffisamment rare pour justifier cette identification.

27. Voir *PCBE, Gaule*, ALETHIVS 3.

Caelestius ou Cyprianus. L'autre évêché présent était probablement Senez, qui paraît également fidèle à Césaire, mais il peut aussi s'agir de Nice, si Montanus est évêque de Glandève.

En total, on connaît en 524 vingt évêques pour vingt-deux sièges.

#### 527 : CONCILE DE CARPENTRAS

Au concile de Carpentras (novembre 527) sont représentés seize des vingt-deux évêchés, dont certains ont élu de nouveaux prélats<sup>28</sup>. Pour dix évêchés présents, les titulaires sont assurés : Arles (Césaire), Saint-Paul (Heraclius au lieu de Florentius), Vaison (Alethius), Orange (Vindimialis au lieu de Florentius), Carpentras (Iulianus), Cavaillon (Fylagrius), Toulon (Cyprianus), Riez (Contomeliosus), Gap (Constantius), Embrun (Gallicanus)<sup>29</sup>; on connaît par ailleurs sept autres évêques, qui ne sont pas présents : quatre de la Narbonnaise II (Maximus d'Aix, Praetextatus d'Apt, Iohannes de Fréjus et Agricinus d'Antibes) et trois des Alpes-Maritimes (Pentadius de Digne, Montanus de Glandève ou de Nice et Seuerus de Vence ?), soit dix-sept sur les vingt-deux évêchés.

Pour les cinq sièges restant (Avignon, Marseille, Sisteron, Senez et Glandève ou Nice), la liste de souscriptions nous donne six noms d'évêques. En dehors d'Eucherius et Porcianus, déjà connus par le concile de 524, on trouve quatre nouveaux évêques : Lupercianus, Principius, Prosper et Uranius<sup>30</sup>. Caelestius et Cyprianus sont tous les deux décédés. L'un de ces deux derniers, l'évêque de Vaison, a été remplacé par Alethius, l'autre sans doute par l'un des nouveaux évêques : Lupercianus a été considéré comme évêque de Fréjus<sup>31</sup>, à tort, puisque le siège est toujours occupé par Iohannes ; Prosper est en général considéré comme évêque de Vence<sup>32</sup>, sans aucun argument et sans doute également à tort<sup>33</sup>, si l'on admet l'identification de Seuerus comme évêque de cette cité.

28. CC 148A, p. 48-50; SC 353, p. 150.

29. Voir *PCBE, Gaule*, HERACLIVS 4; VINDIMIALIS.

30. Voir *PCBE, Gaule*, LUPERCIANVS; PRINCIPIVS 6; PROSPER 3; VRANIVS 2.

31. CC 148A, p. 49, ligne 16; SC 353, p. 149; cf. les réserves de L. DUCHESNE, *Fastes, op. cit.*, p. 286, n. 3.

32. CC 148A, p. 49, ligne 12; SC 353, p. 14.

33. Comme l'avait déjà observé L. DUCHESNE, *Fastes, op. cit.*, p. 297, n. 7

Le nombre d'évêques présents et connus en 527 (vingt-trois) est supérieur à celui des évêchés provençaux (vingt-deux, voire vingt et un, si l'on admet que l'évêque de Marseille « boude » les conciles de Césaire).

#### 529: CONCILE D'ORANGE

Près de deux ans plus tard, en juillet 529, Césaire organise un concile à Orange à l'occasion de la dédicace d'une basilique construite à l'initiative du préfet du prétoire Liberius<sup>34</sup>. Quatorze évêques et huit *uirii illustres* assistent à cette réunion consacrée aux questions de la grâce et du libre arbitre<sup>35</sup>. Sont présents les évêques d'Arles (Césaire), Saint-Paul (Heraclius), Vaison (Alethius), Orange (Vindimialis), Carpentras (Iulianus), Cavaillon (Fylagrius), Toulon (Cyprianus), Aix (Maximus), Apt (Praetextatus), Gap (Constantius). Agericus d'Antibes est sans doute mort entre-temps, puisque l'un des deux évêques présents du nom d'Eucherius doit être identifié au nouveau prélat d'Antibes, connu dans cette qualité en 541<sup>36</sup>, l'autre Eucherius étant celui qu'on avait déjà rencontré en 524. Sont également présents Lupercianus et Principius. L'absence de l'évêque d'Avignon à ce concile serait étonnante et il faut sans doute le chercher parmi ces évêques de siège inconnu présents au concile<sup>37</sup>.

On connaît par ailleurs les titulaires de quatre autres évêchés qui n'ont pas fait le déplacement, à nouveau des évêques de la Narbonnaise II, Riez (Contomeliosus), Fréjus (Iohannes), et des Alpes-Maritimes, Embrun (Gallicanus) et Digne (Pentadius), ainsi que Montanus (Glandève ou Nice) et Seuerus de Vence (?), donc six évêques : en total, on connaît en 527 les titulaires de dix-sept sièges. Porcianus et Prosper n'assistent pas à ce concile, mais on sait qu'ils sont vivants, puisqu'on les retrouve plus tard, alors qu'Uranus n'est plus attesté. En total, on a donc vingt-deux évêques pour vingt-deux sièges (ou vingt-et-un, sans Marseille).

34. Voir *PCBE, Gaule*, LIBERIVS 1.

35. *CC* 148A, p. 64-65; *SC* 353, p. 174-176.

36. *EVCHERIVS* 5.

37. On ne voit pas pourquoi O. Pontal fait parfois de Principius un évêque de Carpentras, ce qui est totalement exclu. Cf. O. PONTAL, *Histoire, op. cit.*, p. 83, n. 2 et p. 385.



## 529: CONCILE DE VAISON

Quelques mois plus tard, au mois de novembre, Césaire convoque un nouveau concile, à Vaison. À cette réunion, le nombre d'évêques présents (douze) est moins important que d'habitude et il manque en particulier des évêchés parmi les plus fidèles, comme Vaison (pourtant hôte de cette réunion), Carpentras ou Cavaillon<sup>38</sup>. S'il n'est pas exclu que Iulianus de Carpentras soit décédé depuis le concile de juillet, Alethius de Vaison et Fylagrius de Cavaillon sont bien vivants et leur défection est sans doute le signe d'un mécontentement d'une partie de l'épiscopat vis-à-vis de la politique de Césaire. Étaient présents, en dehors d'Arles, les évêques de Saint-Paul, Orange, Toulon, Aix, Riez, Gap, Antibes (si l'Eucherius présent est celui d'Antibes et non pas son homonyme de siège inconnu) et Embrun; par ailleurs, on connaît 6 évêques (Vaison, Carpentras?, Cavaillon, Apt, Fréjus et Digne), plus deux incertains (Glandève ou Nice; Vence), soit au total dix-sept évêchés, les mêmes qu'à l'été de cette année. Parmi les évêques de siège inconnu assistent cette fois Porcianus et Prosper, alors qu'on connaît par ailleurs Eucherius, Principius et Lupercianus, qui n'ont pas fait le déplacement. On a donc une situation inverse par rapport à celle du concile d'Orange, où Porcianus et Prosper manquaient alors qu'Eucherius, Principius et Lupercianus étaient présents; faut-il en conclure que Porcianus et Prosper sont proches l'un de l'autre d'un côté et Eucherius, Principius et Lupercianus de l'autre? Autrement dit, l'absence d'Eucherius, Principius et Lupercianus, généralement très fidèles, les rapprochent de celle des autres évêques de la Viennoise et la Narbonnaise II occidentale, et il y a là peut-être une indication pour chercher leurs évêchés dans cette région. En tout cas, il n'est pas impossible que Principius soit, comme peut-être Iulianus de Carpentras, décédé depuis le concile d'Orange, quelques mois auparavant. On trouve aussi un nouveau nom, Aquitanus qui signe en dernier rang<sup>39</sup>; il est sans doute le successeur d'Uranus.

Enfin, l'un des manuscrits (K) qui donnent la liste de souscriptions ajoute les noms de quatre prêtres qui auraient représenté Agricinus (d'Antibes, pourtant décédé), Lupercianus, Rusticius (connu en 533) et Principius. Cette liste, datée de l'année 515 est généralement considérée comme fautive<sup>40</sup>.

---

38. CC 148A, p. 80-81; SC 353, p. 192.

39. Voir *PCBE, Gaule*, AQVITANVS.

40. CC 148A, p. 80.

Avec ces incertitudes, il est difficile de donner le nombre d'évêques connus en novembre 529; en fonction du décès possible mais non certain de Iulianus et de Principius, on peut l'estimer entre vingt et un et vingt-trois.

#### 533 : CONCILE DE MARSEILLE

Le dernier concile réuni par Césaire d'Arles fut consacré en 533 à « l'affaire Contomeliosus », l'évêque de Riez accusé d'avoir commis des fautes honteuses et déshonnêtes. Seize évêchés sont représentés<sup>41</sup>, dont dix évêques sont connus : Arles, Saint-Paul, Vaison, Orange, Cavaillon, Toulon, Aix, Apt, Antibes et Digne; par ailleurs, on connaît les titulaires de trois autres évêchés (Riez, Fréjus, Embrun), plus deux incertains (Glandève ou Nice; Vence), soit cinq évêchés, ce qui donne quinze évêchés connus en 533. Deux évêques fidèles sont décédés, Iulianus de Carpentras et Constantius de Gap. Principius et Aquitanus semblent également décédés depuis le dernier concile. Parmi les six évêques de siège inconnu présents à Marseille, il y en a trois qu'on avait déjà rencontrés, Eucherius, Porcianus et Prosper; les trois autres, Auxianus, Rodanius et Rusticius, sont uniquement connus par ce concile<sup>42</sup>. Parmi eux, il y a certainement les évêques de Carpentras et Gap. Enfin, on connaît toujours Lupercianus, de siège indéterminé, absent du concile.

En total, on connaît en 533, vingt-deux évêques pour vingt-deux (vingt et un) sièges.

#### 534 : SIGNATURE DE LA RÈGLE MONASTIQUE

En juin 534, Césaire fait approuver et signer par sept évêques la version définitive de la *Regula virginum* de son monastère Saint-Jean d'Arles<sup>43</sup> : Simplicius, Seuerus, Lupercianus, Iohannes, Cyprianus, Montanus et Firminus. Plusieurs de ces noms sont connus par ailleurs. Nous avons vu que Seuerus est probablement l'évêque de Vence, et Montanus de Glandève ou de Nice. Iohannes est l'évêque de Fréjus, alors que Cyprianus est celui de Toulon. Deux noms sont

41. CC 148A, p. 85-86.

42. Voir PCBE, *Gaule*, AVXANIVS 3; RODANIVS; RVSTICIVS 2.

43. SC 345, p. 272.

nouveaux, Simplicius et Firminus. Le premier doit certainement être identifié avec l'homonyme, évêque de Senez, attesté en cette qualité en 541<sup>44</sup>; il est donc le successeur, sans doute indirect, de Marcellus, qui avait assisté en 506 au concile d'Agde. Quant à Firminus, il s'agit sans doute d'un ancien membre du clergé de Césaire, devenu évêque d'Uzès, et qui sera l'un des biographes de l'évêque arlésien après sa mort en 542<sup>45</sup>. Enfin, Lupercianus est attesté depuis 527 parmi les suffragants de Césaire, sans que l'on connaisse son siège.

On note une certaine ressemblance entre la liste de souscripteurs de cette Règle et celle de la lettre à Hormisdas, puisqu'aucun évêque de la Viennoise ne figure parmi les signataires de ces documents. Pour la Règle de Césaire, seul l'évêque de Fréjus signe de façon certaine parmi les évêques de la Narbonnaise II, alors qu'on connaît les évêques d'Aix-en-Provence, Apt et Riez. Seuls les titulaires de Gap et Sisteron sont inconnus, mais Lupercianus ne peut avoir été évêque de Gap, puisqu'en 529, ce siège était occupé par Constantius, alors que Lupercianus est attesté depuis 527. Pour les Alpes-maritimes, le seul évêché présent est Senez. On connaît par ailleurs l'évêque d'Embrun et celui de Glandève (ou de Nice). Puisque Lupercianus ne peut pas non plus avoir été évêque de Digne, il est probablement le titulaire de Nice (Glandève) ou de Sisteron.

#### 541 : ORLÉANS

Après la cession de la Provence à Childebert en 536, les suffragants de Césaire assistent en 541 pour la première fois à un concile des royaumes francs, réuni à Orléans<sup>46</sup>. Pour ce concile, le siège des évêques est mentionné, ce qui permet d'identifier un certain nombre de noms attestés précédemment (Hercalius de Saint-Paul; Alethius de Vaison; Vindimialis d'Orange; Maximus d'Aix; Eucherius d'Antibes; Gallicanus d'Embrun). En total, quatorze évêques provençaux ont fait le déplacement et deux autres ont envoyé un délégué. Pour la Viennoise, tous les évêchés étaient présents, à l'exception de celui d'Arles (parce que Césaire, âgé d'environ 70 ans, était trop fatigué?), celui de Marseille, comme toujours, et celui de Cavaillon. Dans ce dernier cas, il s'agit également sans doute d'un évêque malade ou d'un siège vacant. Pour la Narbonnaise II, seul

44. Voir *PCBE-Gaule*, SIMPLICIVS 9.

45. Voir *PCBE-Gaule*, FIRMINVS 4.

46. CC 148A, p. 142-146; SC 353, p. 288-294.

Riez n'était pas représenté, et pour les Alpes-Maritimes manquent les évêques de Digne et de Nice. On ne connaît donc plus en 541 plus que dix-sept évêques.

#### BILAN

Ces listes de signatures nous permettent d'avoir une idée relativement précise des titulaires des évêchés dépendant de l'autorité canonique de Césaire d'Arles. Le nombre d'évêques présents ou connus à partir de 524 et surtout de 527 pose toutefois quelques problèmes, surtout si l'on admet que l'évêque de Marseille évite de participer aux conciles, ce qui laisse donc *a priori* vingt et un évêchés. En 524, on connaît les noms de vingt évêques ; il n'en manque donc qu'un seul. En revanche, entre 527 et 533, on connaît entre vingt-deux et vingt-trois évêques, soit un ou deux « de trop ». On peut déjà conclure que l'évêché de Glandève, attesté de façon certaine en 541, a sans doute été créé au plus tard en 527, si le Montanus de 524 n'est pas évêque de cette cité, mais de Nice. La lacune dans la liste épiscopale de ce dernier évêché, entre 381 et 549, est sans doute également moins importante qu'il n'y paraît.

On peut également souligner la remarquable fidélité de plusieurs évêchés, notamment ceux de la Viennoise. L'absence d'un évêque de cette province à un concile provençal est donc extrêmement peu probable, à l'exception notable du concile de Vaison de 529, « boycotté » par une partie de l'épiscopat. On peut en déduire par exemple que l'absence d'un évêque de Vaison au concile d'Arles en 524 est hautement improbable ; puisqu'à ce concile assistent deux évêques qui ne sont connus qu'en cette année, Caelestius et Cyprianus, l'un des deux doit avoir été évêque de Vaison. De même, on ne connaît aucun évêque d'Avignon entre 524 et 533, mais il faut chercher le titulaire parmi ceux qui sont inconnus ; ainsi, en 529, à Orange, où les évêques provençaux étaient sans doute tous présents, on n'a que trois possibilités : Eucherius, Lupercianus et Principius. Lupercianus est plus probablement évêque d'une cité des Alpes-Maritimes ou de Narbonnaise II (Sisteron ou Glandève/Nice). L'évêque d'Avignon est sans doute donc Eucherius ou Principius.

À partir de là, on peut évidemment proposer des hypothèses ; je vois volontiers dans Lupercianus un évêque de Sisteron et l'idée qu'Eucherius est

effectivement un évêque d'Avignon est séduisante<sup>47</sup>. Si l'on admet ces deux hypothèses, la seule possibilité au concile d'Arles de 524 pour Porcianus est le siège de Senez, etc., etc. On voit qu'on arrive rapidement à une construction qui ressemble le plus à un château de cartes.

Ce raisonnement est évidemment compliqué par le fait qu'il y a, dans les conciles des années 527-533, plus d'évêques que d'évêchés. Comment peut-on expliquer ce décalage ?

On peut d'abord se demander s'il n'y a pas simplement une erreur dans les manuscrits et que des noms d'évêques auraient été inventés ou ajoutés ou bien que l'attribution des sièges serait erronée. On peut par exemple admettre de cette façon éventuellement quelques doublons, comme les deux évêques du nom de Cyprianus au concile d'Arles de 524 dans certains manuscrits. De même, la mention des prêtres délégués dans le manuscrit de Cologne pour le concile de Vaison de 529 témoigne de l'incertitude dans la transmission de textes des conciles.

On peut également imaginer que, après tout, l'évêque de Marseille était bien présent aux conciles de Césaire, et que, par hasard, on ne sait pas l'identifier. Ainsi, M. Bouiron, dans une étude récente sur Marseille de l'Antiquité tardive au Moyen Âge, propose d'identifier l'un des deux Eucherius attestés en 533 au concile de Marseille comme l'évêque du lieu, qui, d'après lui, ne pouvait pas être absent du concile<sup>48</sup>. On a vu cependant dans le cas du concile de Vaison qu'il n'est pas impossible que l'évêque de la ville qui accueille un concile ne figure pas parmi les signataires. Quoiqu'il en soit, même si l'on admet que l'évêque de Marseille ne s'abstient pas autant qu'on l'avait pensé des conciles organisés par Césaire, cela ne suffit pas pour expliquer la présence de vingt-trois évêques en 527 et 529.

Il faut donc supposer qu'il y avait un ou plusieurs évêques venus d'autres provinces limitrophes. On peut dans ce cadre songer d'abord à la Narbonnaise I, car, dans au moins un cas, un évêque de cette province figure parmi les soutiens de Césaire. La présence de Firminus d'Uzès comme signataire de la règle de Césaire s'explique cependant aisément par les liens étroits entre ces hommes, mais rien ne dit que l'évêque d'Uzès a pu assister aux conciles provençaux à

---

47. Dans ce cas-là, il s'agirait de l'évêque homonyme qui se promène un jour avec Césaire dans les Alpilles; voir *PCBE, Gaule, EVCHERIVS 4*.

48. Marc BOUIRON, « De l'Antiquité tardive au Moyen Âge », dans Thierry PÉCOUT dir., *Marseille au Moyen Âge entre Provence et Méditerranée. Les horizons d'une ville portuaire*, Marseille, 2009, p. 15.

l'époque où Arles dépendait du royaume ostrogoth, alors qu'Uzès semble avoir intégré assez tôt le royaume franc. Cela dit, ce n'est pas la première fois qu'un évêque d'Uzès se rapproche davantage de l'évêque arlésien que de son propre métropolitain, l'évêque de Narbonne. Près d'un siècle plus tôt, l'évêque d'Uzès Constantius est en 442 le seul évêque de la Narbonnaise I qui assiste au concile de Vaison, organisé par Hilaire d'Arles; il soutient ce dernier, ainsi que son successeur Rauennius, dans leur tentative d'imposer leur autorité aux évêques du Sud-Est<sup>49</sup>.

Faut-il alors chercher plutôt du côté de la Viennoise du Nord? La limite entre la juridiction de Vienne et d'Arles n'a jamais été claire; en 450, le pape Léon avait attribué à Vienne les cités de Tarentaise, Valence, Genève et Grenoble, alors que Die et Viviers relèvent désormais d'Arles. La consécration en 463 de l'évêque Marcellus sur le siège de Die par l'évêque Mamertus de Vienne montre déjà les difficultés qu'avait l'évêque arlésien à faire valoir ses droits sur cette cité lointaine<sup>50</sup>. Cette répartition des juridictions est encore confirmée en 513 par le pape Symmaque, mais les réalités politiques compliquent considérablement les choses; ainsi, avant 524, les évêques entre l'Isère et la Durance, théoriquement « arlésiens » mais sous domination burgonde, échappent à l'influence de Césaire, comme le montre le concile d'Épaone de 517. Si le royaume ostrogoth s'étend vraiment jusqu'à l'Isère à partir de 524, on ne peut pas exclure la présence des évêques de Viviers, de Die, de Valence, voire de Grenoble aux conciles arlésiens. Qu'en est-il effectivement? L'évêque de Viviers, Venantius est attesté entre 517 et 535 et n'a jamais assisté à un concile de Césaire; son confrère de Valence, Apollinaris, qui est certainement resté fidèle à l'évêque métropolitain de Vienne, bien qu'il se rende, au plus tard en 533/534, à Arles et à Marseille<sup>51</sup>. En 529, des suffragants de Césaire assistent bien au concile, qui réunit à Valence les évêques outre Isère, mais ça semble une exception. L'évêché de Grenoble paraît également dépendre de Vienne; en tout cas, en 538, alors que les évêques méridionaux ne semblent pas encore prêts à se rendre aux conciles du royaume franc, auquel ils appartiennent désormais, l'évêque Ursolus de Grenoble assiste au concile d'Orléans, où il est d'ailleurs le seul évêque de la Viennoise du Nord<sup>52</sup>. On peut toutefois douter dans le cas de Die, qui peut bien avoir fait

49. Voir *PCBE, Gaule*, CONSTANTIVS 2; HILARIVS 3; RAVENNIVS.

50. Voir *PCBE, Gaule*, MARCELLVS 4; MAMERTVS.

51. Voir *PCBE, Gaule*, VENANTIVS 4; APOLLINARIS 6.

52. CC 148A, p. 127; SC 353, p. 260; voir *PCBE, Gaule*, VRSOLVS.

partie des cités répondant désormais à l'appel de Césaire, dont il était après tout officiellement le suffragant. Or, on a une lacune dans la liste épiscopale entre Saeculatus, qui assiste au concile d'Épaone et de Lyon (au plus tard en 523) et Lucretius, attesté en 541 à Orléans<sup>53</sup>. On ne peut donc pas exclure que l'évêque de Die soit à chercher parmi les évêques inconnus qui assistent aux conciles de Césaire entre 524 et 533.

#### EN GUISE DE CONCLUSION

Ce petit jeu que j'ai voulu soumettre à Jean Guyon montre à la fois les possibilités et les limites des recherches prosopographiques. En croisant différentes sources et surtout en les vérifiant systématiquement, on voit que certaines propositions d'identification communément admises ne sont pas possibles, comme l'avait déjà remarqué L. Duchesne. Ainsi, Lupercianus ne peut pas avoir été l'évêque de Fréjus, Porcianus celui de Digne ni probablement Prosper celui de Vence. En revanche, l'identification traditionnelle d'Eucherius comme évêque d'Avignon est, sans être assurée, tout à fait possible. On peut de même pour certains évêques limiter le nombre d'évêchés possibles, ou, à l'inverse, supposer un nombre restreint de candidats pour un siège épiscopal à une date donnée : l'évêque de Vaison en 524 est sans doute Caelestius ou Cyprianus.

Malgré ces quelques précisions, force est de constater qu'on n'a pas pu attribuer de façon certaine des sièges épiscopaux à tous les évêques mentionnés dans les souscriptions. Pour treize suffragants de Césaire, le doute est permis, même si parfois on peut avoir une idée de la province d'où est issu un évêque. Seules des découvertes nouvelles, en particulier grâce à l'épigraphie, chère à Jean Guyon, pourront peut-être donner un jour des éléments nouveaux pour mieux connaître les sièges des suffragants de Césaire.

Marc HEIJMANS

---

53. Voir *PCBE, Gaule*, SAECVLATIVS; LVCRETIVS.





## TABLEAUX

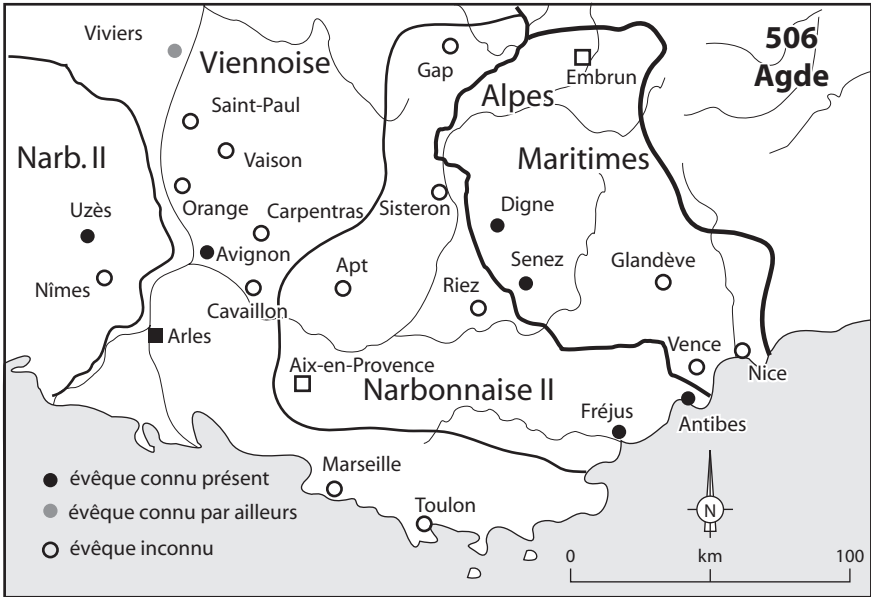
en gras, les sièges les plus probables

MONTANVS 3	... 514/523 – 534 ...	Glandève ; Nice
CAELESTIVS 4	... 524 ...	Vaison ; Avignon ; Sisteron ; Senez ; Glandève ; Nice
CYPRIANVS 5	... 524 ...	Vaison ; Avignon ; Sisteron ; Senez ; Glandève ; Nice
EVCHERIVS 6	... 524 – 533 ...	<b>Avignon</b> ; Sisteron ; Senez ; Glandève ; Nice
PORCIANVS 1	... 524 – 533 ...	Sisteron ; <b>Senez</b> ; Glandève ; Nice
VRANIVS 2	... 527 ...	successeur de Caelestius ou de Cyprianus : Sisteron ; Senez : Glandève ; Nice
PRINCIPIVS 6	... 527 – 529 ...	successeur de Caelestius ou de Cyprianus : Avignon ; Sisteron ; Senez : Glandève ; Nice
PROSPER 3	... 527 – 533 ...	successeur de Caelestius ou de Cyprianus : Sisteron ; Senez : Glandève ; Nice
LVPERCIVS	... 527 – 534 ...	successeur de Caelestius ou de Cyprianus : <b>Sisteron</b> ; Glandève ; Nice
AQVITANVS	... 529 ...	successeur de Uranius : Sisteron ; Senez : Glandève ; Nice
AVXANIVS 3	... 533 ...	successeur d'Aquitanus, de Iulianus ou de Principius : Carpentras ; Avignon ; Gap ; Sisteron ; Senez : Glandève ; Nice
RODANIVS	... 533 ...	successeur d'Aquitanus, de Iulianus ou de Principius : Carpentras ; Avignon ; Gap ; Sisteron ; Senez : Glandève ; Nice
RVSTICIVS 2	... 533 ...	successeur d'Aquitanus, de Iulianus ou de Principius : Carpentras ; Avignon ; Gap ; Sisteron ; Senez : Glandève ; Nice

N.B. Dans ces tableaux, figure en gras l'évêque le plus probable pour un évêché donné ; en conséquence, ce même nom est en petites capitales pour les autres sièges, où l'identification paraît moins probable ; ceci reste évidemment très théorique.

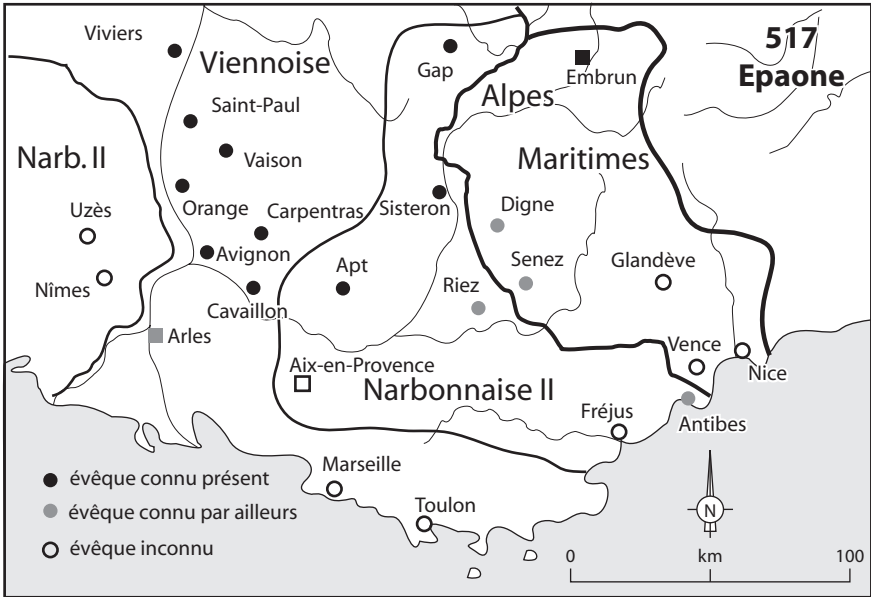
## 506 : CONCILE D'AGDE

Sièges épiscopaux	Évêque connu	Possibilités
<i>prou. Vienn.</i>		
Arles	CAESARIVS 1	
St-Paul	?	
Vaison	?	
Orange	?	
Carpentras	?	
Cavaillon	?	
Avignon	IVLIANVS 7	
Marseille	?	
Toulon	?	
<i>Narb. II</i>		
Aix	?	
Apt	?	
Riez	?	
Fréjus	IOHANNES 6	
Gap	?	
Sisteron	?	
Antibes	AGRICIVS 2	
<i>Alpes-Maritimes</i>		
Embrun	?	
Digne	PENTADIVS	
Senez	MARCELLVS 8	
Glandève	?	
Vence	?	
Nice	?	



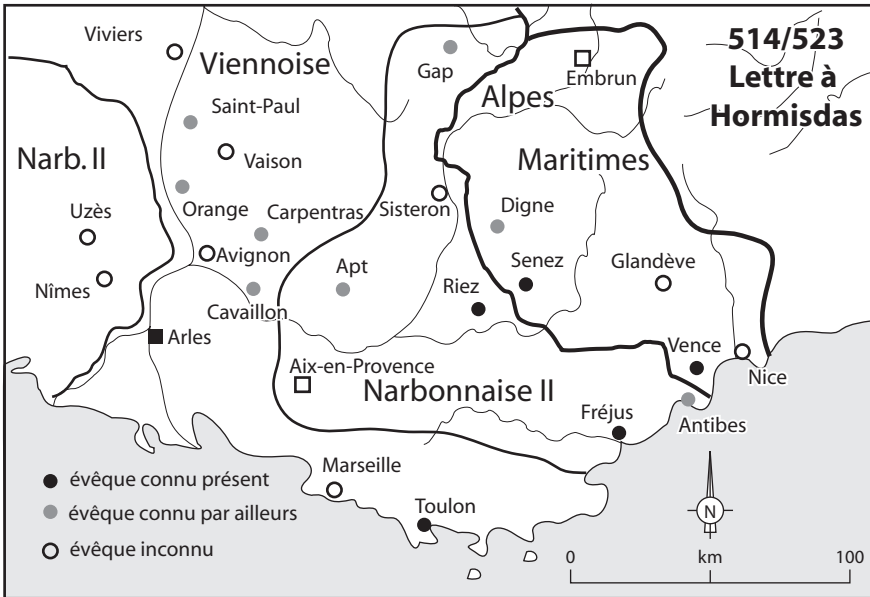
## 517: EPAONE

Sièges épiscopaux	Évêque connu	Possibilités
<i>pron. Vienn.</i>		
Arles	CAESARIVS 1	
St-Paul	FLORENTIVS 7	
Vaison	GEMELLVS 2	
Orange	FLORENTIVS 6	
Carpentras	IVLIANVS 8	
Cavaillon	FYLAGRIVS	
Avignon	SALVTARIS	
Marseille	?	
Toulon	?	
<i>Narb. II</i>		
Aix	?	
Apt	PRAETEXTATVS 3	
Riez	CONVMELIOSVS	
Fréjus	?	
Gap	CONSTANTIVS 7	
Sisteron	VALERIVS 6	
Antibes	AGRICIVS 2	
<i>Alpes-Maritimes</i>		
Embrun	CATOLINVS	
Digne	PENTADIVS	
Senez	MARCELLVS 8	
Glandève	?	
Vence	?	
Nice	?	



## ENTRE 514 ET 523 : LETTRE À HORMISDAS

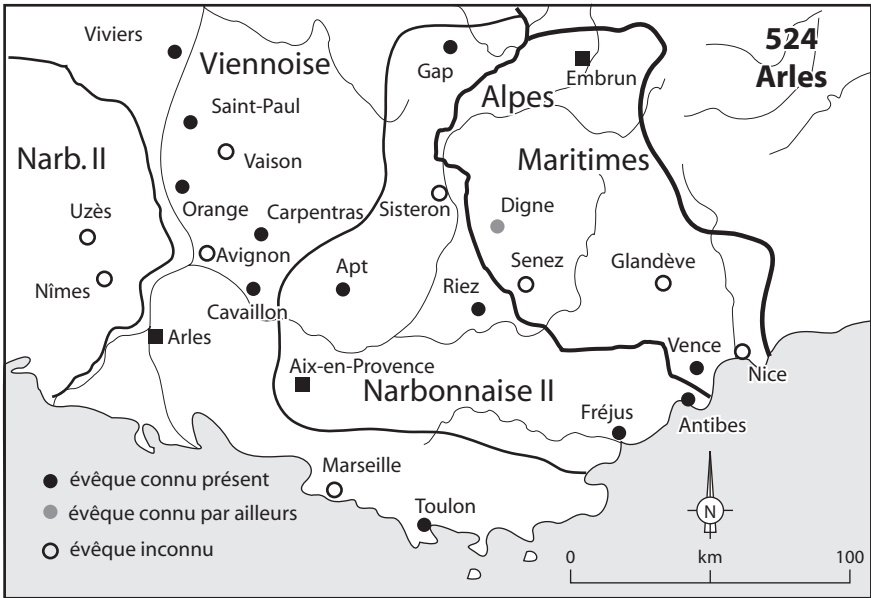
Sièges épiscopaux	Évêque connu	Possibilités
<i>pron. Vienn.</i>		
Arles	CAESARIVS 1	
St-Paul	FLORENTIVS 7	
Vaison	?	
Orange	FLORENTIVS 6	
Carpentras	IVLIANVS 8	
Cavaillon	FYLAGRIVS	
Avignon	SALVTARIS	
Marseille	?	
Toulon	CYPRIANVS 4	
<i>Narb. II</i>		
Aix	?	
Apt	PRAETEXTATVS 3	
Riez	CONTVMELIOSVS	
Fréjus	IOHANNES 6	
Gap	CONSTANTIVS 7	
Sisteron	?	
Antibes	AGRICIVS 2	
<i>Alpes-Maritimes</i>		
Embrun	?	
Digne	PENTADIVS	
Senez	MARCELLVS 8	
Glandève	?	MONTANVS 3
Vence	SEVERVS 10 ?	
Nice	?	MONTANVS 3



## 524 : CONCILE D'ARLES

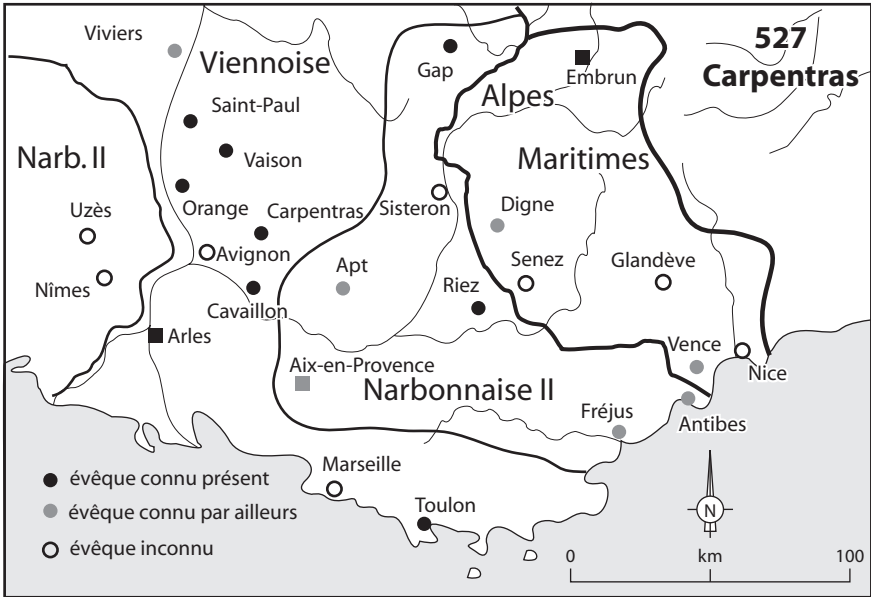
Sièges épiscopaux	Évêque connu	Possibilités
<i>prou. Vienn.</i>		
Arlés	CAESARIVS 1	
St-Paul	FLORENTIVS 7	
Vaison	?	CAELESTIVS 4 ; CYPRIANVS 5
Orange	FLORENTIVS 6	
Carpentras	IVLIANVS 8	
Cavaillon	FYLAGRIVS	
Avignon	?	CAELESTIVS 4 ; CYPRIANVS 5 ; EVCHERIVS 6
Marseille	?	
Toulon	CYPRIANVS 4	
<i>Narb. II</i>		
Aix	MAXIMVS 9	
Apt	PRAETEXTATVS 3	
Riez	CONTVMELIOSVS	
Fréjus	IOHANNES 6	
Gap	CONSTANTIVS 7	
Sisteron	?	CAELESTIVS 4 ; CYPRIANVS 5 ; EVCHERIVS 6 ; PORCIANVS 1
Antibes	AGRICIVS 2	
<i>Alpes-Maritimes</i>		
Embrun	GALLICANVS	
Digne	PENTADIVS	
Senez	?	CAELESTIVS 4 ; CYPRIANVS 5 ; EVCHERIVS 6 ; PORCIANVS 1
Glandève	?	CAELESTIVS 4 ; CYPRIANVS 5 ; EVCHERIVS 6 ; MONTANVS 3 ; PORCIANVS 1
Vence	SEVERVS 10 ?	
Nice	?	CAELESTIVS 4 ; CYPRIANVS 5 ; EVCHERIVS 6 ; MONTANVS 3 ; PORCIANVS 1





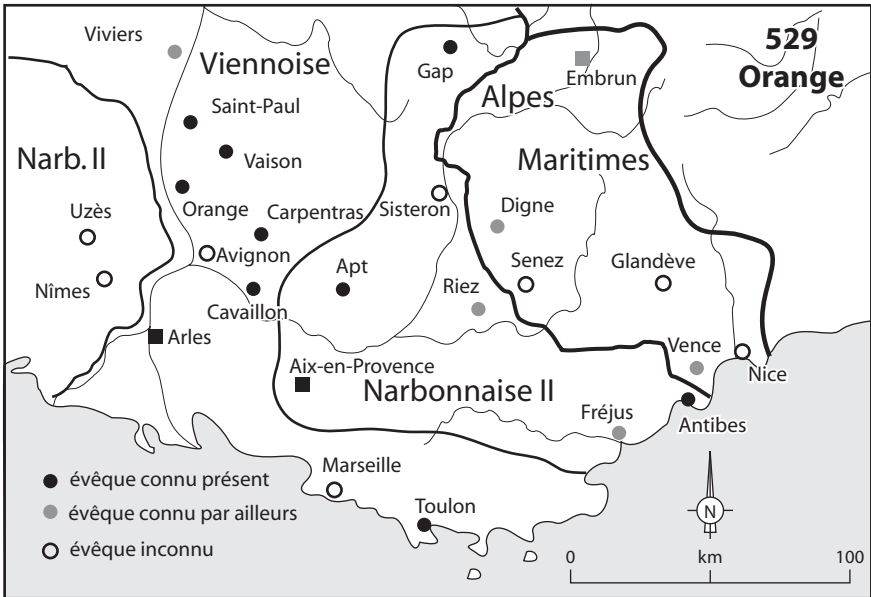
## 527 : CONCILE DE CARPENTRAS

Sièges épiscopaux	Évêque connu	Possibilités
<i>prou. Vienn.</i>		
Arles	CAESARIVS 1	
St-Paul	HERACLIVS 4	
Vaison	ALETHIVS 3	
Orange	VINDIMIALIS	
Carpentras	IVLIANVS 8	
Cavaillon	FYLAGRIVS	
Avignon	?	EVCHERIVS 6 ; PRINCIPIVS 6
Marseille	?	
Toulon	CYPRIANVS 4	
<i>Narb. II</i>		
Aix	MAXIMVS 9	
Apt	PRAETEXTATVS 3	
Riez	CONTVMELIOSVS	
Fréjus	IOHANNES 6	
Gap	CONSTANTIVS 7	
Sisteron	?	EVCHERIVS 6 ; LVPERCIANVS ; PORCIANVS 1 ; PRINCIPIVS 6 ; PROSPER 3 ; VRANIVS 2
Antibes	AGRICIVS 2	
<i>Alpes-Maritimes</i>		
Embrun	GALLICANVS	
Digne	PENTADIVS	
Senez	?	EVCHERIVS 6 ; PORCIANVS 1 ; PRINCIPIVS 6 ; PROSPER 3 ; VRANIVS 2
Glandève	?	EVCHERIVS 6 ; LVPERCIANVS ; MONTANVS 3 ; PORCIANVS 1 ; PRINCIPIVS 6 ; PROSPER 3 ; VRANIVS 2
Vence	SEVERVS 10 ?	
Nice	?	EVCHERIVS 6 ; LVPERCIANVS ; MONTANVS 3 ; PORCIANVS 1 ; PRINCIPIVS 6 ; PROSPER 3 ; VRANIVS 2



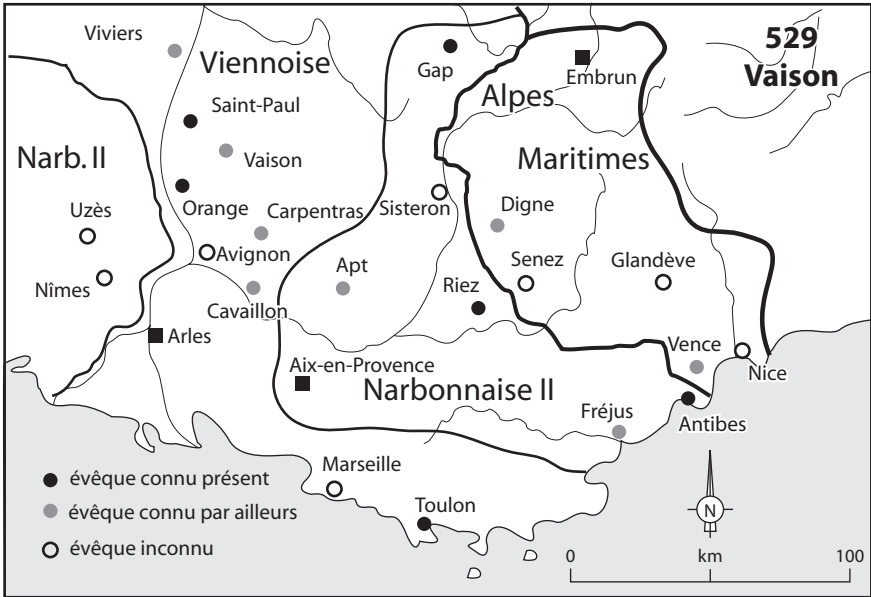
## 529 : CONCILE D'ORANGE

Sièges épiscopaux	Évêque connu	Possibilités
<i>prou. Vienn.</i>		
Arles	CAESARIVS 1	
St-Paul	HERACLIVS 4	
Vaison	ALETHIVS 3	
Orange	VINDIMIALIS	
Carpentras	IVLIANVS 8	
Cavaillon	FYLAGRIVS	
Avignon	?	<b>EVCHERIVS 6 ; PRINCIPIVS 6</b>
Marseille	?	
Toulon	CYPRIANVS 4	
<i>Narb. II</i>		
Aix	MAXIMVS 9	
Apt	PRAETEXTATVS 3	
Riez	CONTVMELIOSVS	
Fréjus	IOHANNES 6	
Gap	CONSTANTIVS 7	
Sisteron	?	<b>EVCHERIVS 6 ; LVPERCIANVS ; PORCIANVS 1 ; PRINCIPIVS 6 ; PROSPER 3</b>
Antibes	EVCHERIVS 5	
<i>Alpes-Maritimes</i>		
Embrun	GALLICANVS	
Digne	PENTADIVS	
Senez	?	<b>EVCHERIVS 6 ; PORCIANVS 1 ; PRINCIPIVS 6 ; PROSPER 3</b>
Glandève	?	<b>EVCHERIVS 6 ; LVPERCIANVS ; MONTANVS 3 ; PORCIANVS 1 ; PRINCIPIVS 6 ; PROSPER 3</b>
Vence	SEVERVS 10 ?	
Nice	?	<b>EVCHERIVS 6 ; LVPERCIANVS ; MONTANVS 3 ; PORCIANVS 1 ; PRINCIPIVS 6 ; PROSPER 3</b>



## 529: CONCILE DE VAISON

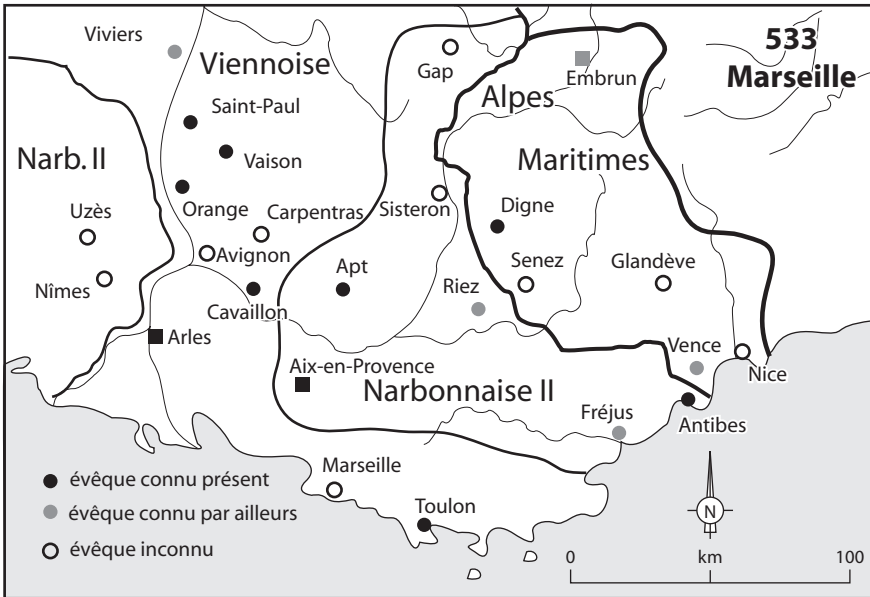
Sièges épiscopaux	Évêque connu	Possibilités
<i>prou. Vienn.</i>		
Arles	CAESARIVS 1	
St-Paul	HERACLIVS 4	
Vaison	ALETHIVS 3	
Orange	VINDIMIALIS	
Carpentras	IVLIANVS 8	
Cavaillon	FYLAGRIVS	
Avignon	?	EVCHERIVS 6; PRINCIPIVS 6
Marseille	?	
Toulon	CYPRIANVS 4	
<i>Narb. II</i>		
Aix	MAXIMVS 9	
Apt	PRAETEXTATVS 3	
Riez	CONTVMELIOSVS	
Fréjus	IOHANNES 6	
Gap	CONSTANTIVS 7	
Sisteron	?	EVCHERIVS 6; LVPERCIANVS; PORCIANVS 1; PRINCIPIVS; PROSPER; AQVITANVS
Antibes	EVCHERIVS 5	
<i>Alpes-Maritimes</i>		
Embrun	GALLICANVS	
Digne	PENTADIVS	
Senez	?	EVCHERIVS 6; PORCIANVS 1; PRINCIPIVS 6; PROSPER 3
Glandève	?	EVCHERIVS 6; LVPERCIANVS; MONTANVS 3; PORCIANVS 1; PRINCIPIVS 6; PROSPER 3; AQVITANVS
Vence	SEVERVS 10 ?	
Nice	?	EVCHERIVS 6; LVPERCIANVS; MONTANVS 3; PORCIANVS 1; PRINCIPIVS 6; PROSPER 3; AQVITANVS



## 533 : CONCILE DE MARSEILLE

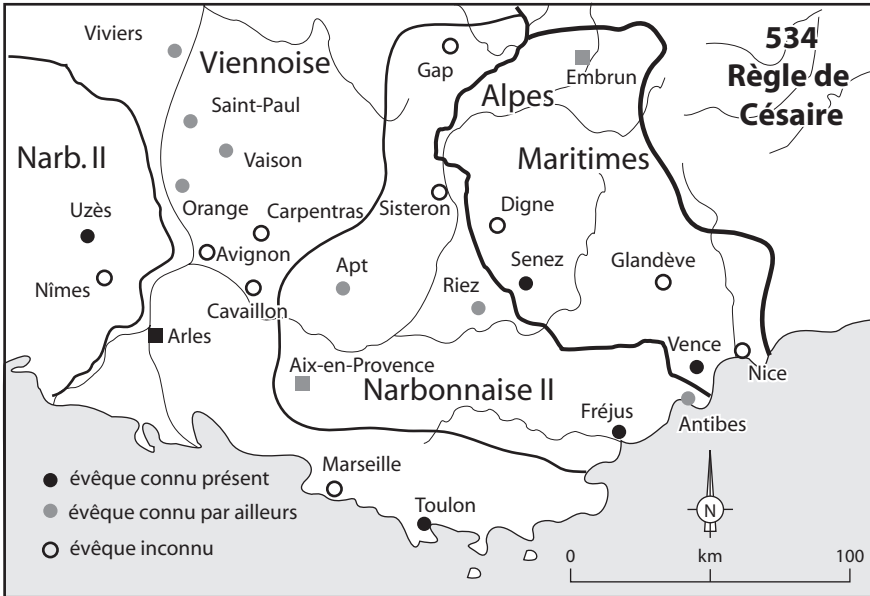
Sièges épiscopaux	Évêque connu	Possibilités
<i>prou. Vienn.</i>		
Arles	CAESARIVS 1	
St-Paul	HERACLIVS 4	
Vaison	ALETHIVS 3	
Orange	VINDIMIALIS	
Carpentras	?	AVXANIVS 3 ; RODANIVS ; RVSTICIVS 2
Cavaillon	FYLAGRIVS	
Avignon	?	AVXANIVS 3 ; EVCHERIVS 6 ; RODANIVS ; RVSTICIVS 2
Marseille	?	
Toulon	CYPRIANVS 4	
<i>Narb. II</i>		
Aix	MAXIMVS 9	
Apt	PRAETEXTATVS 3	
Riez	CONTVMELIOSVS	
Fréjus	IOHANNES 6	
Gap	?	AVXANIVS 3 ; RODANIVS ; RVSTICIVS 2
Sisteron	?	AVXANIVS 3 ; EVCHERIVS 6 ; LVPERCIANVS ; PORCIANVS 1 ; PROSPER 3 ; RODANIVS ; RVSTICIVS 2
Antibes	EVCHERIVS 5	
<i>Alpes-Maritimes</i>		
Embrun	GALLICANVS	
Digne	PENTADIVS	
Senez	?	EVCHERIVS 6 ; PORCIANVS 1 ; PROSPER 3
Glandève	?	EVCHERIVS 6 ; LVPERCIANVS ; MONTANVS 3 ; PORCIANVS 1 ; PROSPER 3
Vence	SEVERVS 10 ?	
Nice	?	EVCHERIVS 6 ; LVPERCIANVS ; MONTANVS 3 ; PORCIANVS 1 ; PROSPER 3





## 534: SIGNATURE DE LA RÈGLE MONASTIQUE

Sièges épiscopaux	Évêque connu	Possibilités
<i>prou. Vienn.</i>		
Arles	CAESARIVS 1	
St-Paul	HERACLIVS 4	
Vaison	ALETHIVS 3	
Orange	VINDIMIALIS	
Carpentras	?	
Cavaillon	?	
Avignon	?	
Marseille	?	
Toulon	CYPRIANVS 4	
<i>Narb. II</i>		
Aix	MAXIMVS 9	
Apt	PRAETEXTATVS 3	
Riez	CONTVMELIOSVS	
Fréjus	IOHANNES 6	
Gap	?	
Sisteron	?	<b>LVPERCIANVS</b>
Antibes	EVCHERIVS 5	
<i>Alpes-Maritimes</i>		
Embrun	GALLICANVS	
Digne	?	
Senez	SIMPLICIVS 9	
Glandève	?	MONTANVS 3
Vence	SEVERVS 10 ?	
Nice	?	MONTANVS 3



## 541 : CONCILE D'ORLÉANS

Sièges épiscopaux	Évêque connu	Possibilités
<i>pron. Vienn.</i>		
Arles	CAESARIVS 1	
St-Paul	HERACLIVS 4	
Vaison	ALETHIVS 3	
Orange	VINDIMIALIS	
Carpentras	CLEMATIVS 1	
Cavaillon	?	
Avignon	ANTONINVS 2	
Marseille	?	
Toulon	CYPRIANVS 4	
<i>Narb. II</i>		
Aix	MAXIMVS 9	
Apt	PRAETEXTATIVS 3	
Riez	?	
Fréjus	DESIDERIVS 5	
Gap	VELLESIVS	
Sisteron	AVOLVS 2	
Antibes	EVCHERIVS 5	
<i>Alpes-Maritimes</i>		
Embrun	GALLICANVS	
Digne	?	
Senez	SIMPLICIVS 9	
Glandève	CLAVDIVS 12	
Vence	DEVTERIVS 2	
Nice	?	

